Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
CRSSSQ

le Centre

CRSSSQ

Été 1991 Volume 16 Numéro 7 *Bulletin spécia*

RAPPORT ANNUEL 1990-1991

Chicoutimi, le 30 juin 1991

Monsieur Marc-Yvan Côté
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur le Ministre,

Nous vous déposons, par la présente, le rapport annuel des activités du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991.

Ce rapport vous est déposé conformément à l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il fait état des activités de notre Corporation et du travail fait en collaboration avec les établissements de notre réseau régional de santé et de services sociaux et les organismes du milieu, au cours de cette période.

Vous voudrez bien en remettre copies aux membres de l'Assemblée Nationale ainsi que le requiert la loi.

Nous réitérons, en terminant, l'expression de notre collaboration soutenue et vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir nos salutations distinguées.

Le président du Conseil d'administration

André Pedneault

© Les publications du Conseil Régional de la Santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-St-Jean

Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal
Bibliothèque
Nationale du Québec
ISSN 0381-8152

Rédacteur en chef :
Luc Legault

Collaboration spéciale :
Chantal Poitras

SOMMAIRE

Rapport annuel 1990-1991 1
Mot du président 2
Direction générale du CRSSS 3
Réseau régional 3
Établissements et les directeurs généraux de la région 02 (juin 1991) .. 4
Direction des communications 5
Direction de la planification 6
Direction des ressources réseau 9
Direction des opérations réseau 12
Direction des services administratifs 13
États financiers au 31 mars 1991 14

LE MOT DU PRÉSIDENT :
LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Dans la foulée de l'exercice financier précédent, le Conseil régional, au cours de 1990-1991, a adopté le concept définitif de son plan d'organisation des services (PROS) en santé mentale. Ce concept et sa traduction administrative ont permis au CRSSS de statuer sur le choix du centre hospitalier devant assumer le leadership des services spécialisés au Saguenay, l'Institut Roland-Saucier. Au Lac-Saint-Jean, le processus de transfert de la psychiatrie active s'est poursuivi entre le Claire Fontaine et l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Un deuxième PROS a été mis en chantier l'automne dernier : il s'agit du plan régional d'organisation des services en déficience dans lequel sont traités tous les types de déficience. Plus de trois cents personnes et organismes ont été consultés et près d'une vingtaine se sont fait entendre en audience publique. Le concept définitif devrait être adopté tôt à l'automne 1991.

Si les PROS comptent parmi les activités les plus visibles du Conseil régional par la publicité qu'ils reçoivent et le nombre de personnes consultées, il ne faut pas pour autant ignorer les autres sphères d'activités du CRSSS. La lecture de ce rapport annuel vous convaincra que les femmes et les hommes qui font partie de notre organisation travaillent constamment au maintien et à l'amélioration des services de santé et des services sociaux pour la population régionale. Ainsi, entre autres activités, au cours de l'année écoulée, la ***Direction des ressources réseau*** a accordé une importance particulière au développement des ressources humaines : un document de travail visant à l'élaboration d'une politique sur le sujet est actuellement en circulation pour consultation. La ***Direction de la planification***, pour sa part, s'est préoccupée de l'équilibre dans la répartition des ressources de l'État en matière de santé et de services sociaux. La ***Direction des communications*** a participé activement au règlement de deux plaintes touchant l'accessibilité de plusieurs dizaines de personnes à des services de santé et à des services sociaux. La ***Direction des opérations réseau*** a été en mesure de proposer, suite à une large consultation régionale, un plan d'action triennal qui a servi de guide pour la répartition d'une enveloppe budgétaire pour les services aux personnes âgées. Enfin, la ***Direction des services administratifs*** a complété l'élaboration d'un logiciel qui sera utilisé provincialement et touchant un système d'information sur la clientèle en milieu d'hébergement et de soins de longue durée (SICHELD).

Dans l'ordre habituel : Debout : Jean-Marc Gagnon, Bernard Vaillancourt, Guy Perron, Placide Blackburn, Ghislain Harvey, Guy St-Onge. Assis : André Pedneault, Suzanne Boutin, Jennifer Corriveau, Rena McKoy, Louis-Philippe Thibault, Myrna DeRoy, Gaston Vallée. Sont absents sur la photo : Luc Boudreault, Yves Savard, Antonin Tremblay et Nicol Tremblay.

La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de Chibougamau – Chapais a eu l'occasion de recevoir le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, deux fois au cours de l'année. Le projet de loi 120 supportant la réforme a reçu un accueil très favorable de la part des 650 personnes présentes lors de son passage. Le Conseil régional appuie les principales dispositions contenues dans ce projet de loi, notamment celles qui placent le citoyen au coeur des décisions. Le Conseil régional continue à travailler à la promotion de la santé et du mieux-être de la population ainsi qu'à l'amélioration des services de santé et des services sociaux. Il est fin prêt à mettre en place les éléments qui permettront d'actualiser la réforme.

Au cours de la prochaine année, le Conseil régional entend être proactif avant de se transformer en Régie régionale. En effet, les intentions du CRSSS sont de consolider les activités courantes en étant plus sélectif pour tous les nouveaux mandats tout en continuant le développement de ses structures participatives. De plus, il faudra préparer l'implantation de la réforme par un plan d'ensemble des actions, des échéanciers et un mécanisme formel de communication avec les partenaires. Enfin, tout cela ne sera possible qu'en mobilisant les ressources humaines du Conseil régional autour d'objectifs et d'actions communes.

Le président du conseil d'administration,

André Pedneault

92-03145/

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CRSSS

Dans l'ordre habituel : Debout : Luc Legault, directeur des communications; Pierre Laflamme, directeur de la planification; André Carrier, directeur des opérations réseau; Gilles Simard, directeur des ressources réseau; André Lavoie, directeur des services administratifs. Assis : Louis-Philippe Thibault, directeur général; et Rena McKoy, secrétaire du directeur général.

LE RÉSEAU RÉGIONAL

Les membres du Conseil d'administration du CRSSS-02 en date du 31 mars 1991

Nom	Élu(e) ou nommé(e) par	
Blackburn, Placide (comité de vérification)	Le Centre des services sociaux	Directeur de la protection de la jeunesse (CSS)
Boudreault, Luc (comité de protection des droits des bénéficiaires)	L'Université du Québec à Chicoutimi	Directeur des relations de travail à l'UQAC
Corriveau, Jennifer-Anne (comité administratif)	Les organismes bénévoles	Directrice générale du Phare
DeRoy, Myrna (comité de protection des droits des bénéficiaires)	Le ministre	Animatrice de pastorale
Gagnon, Jean-Marc	Le ministre	Coordonnateur en informatique
Harvey, Ghislain (comité de vérification)	Les centres d'accueil	Directeur général O.M.H.
Pedneault, André, Président (comité administratif)	Les collèges d'enseignement général et professionnel	Directeur des services aux étudiants (Cégep de Chicoutimi)
Perron, Guy	Les directeurs généraux	Directeur général, Institut St-George
Savard, Yves	Les conseils de médecins, dentistes et pharmaciens	Cardiologue
St-Onge, Guy	Les centres hospitaliers	Directeur général Hôpital de Chicoutimi
Thibault, Louis-Philippe	Membre d'office	Directeur général CRSSS-02
Tremblay, Antonin (comité administratif)	Le ministre	Professeur-chercheur, UQAC
Tremblay, Nicol	Les maires	Maire d'Alma
Vallée, Gaston, vice-président (comité administratif)	Les maires	Préfet MRC Domaine du Roy Maire de Chambord
Vaillancourt, Bernard (comité administratif)	Les centres locaux de services communautaires	Retraité

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA RÉGION 02 (JUIN 1991)

Centres d'accueil d'hébergement publics

Foyer de Bagotville
M. Jean-Eudes Tremblay
Foyers Delage et Mgr Victor Tremblay
M. Benoît Duplessis
Foyer St-Joseph de La Baie
M. Réal Fortin
Centre d'accueil Beaumanoir de Chicoutimi
M. Claude Théberge (intérim)
Centre gérontologique Jonquière
M. Gérard-R. Bean
Foyer Normandie d'Alma Inc.
Mme Céline A. Girard
Le Domaine du Bel Âge
M. Jean-Yves Fleury
Foyer de la Paix
M. Claude Théberge
Centre d'accueil de la Doré
Foyer du Lac Bouchette inc.
Le Domaine du Bon Temps
Bernard Fortin (directeur délégué)
Foyer St-Cyrille de Normandin
M. Ange-Aimé Thibeault
Oasis de Mistassini
M. Jacques Turcotte

Foyers privés conventionnés

Foyer St-François de Chicoutimi
M. Constant Bergeron
Foyer St-Joseph d'Albanel
M. Laurent Leboeuf

Centres de réadaptation

La Villa Des Lys
M. Clément Ouellet
Institut La Chesnaie
M. Gilles Bergeron
Centres Familiaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean
M. Roger L.-Duhaime (intérim)
Centre d'Entraînement à la Vie
Centrart
M. Normand Dionne
Institut St-Georges
M. Guy Perron
Cedap
M. Martin Belley
Le Claire Fontaine
M. P.-A. Lambert

Centres de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais

M. Michel Le May

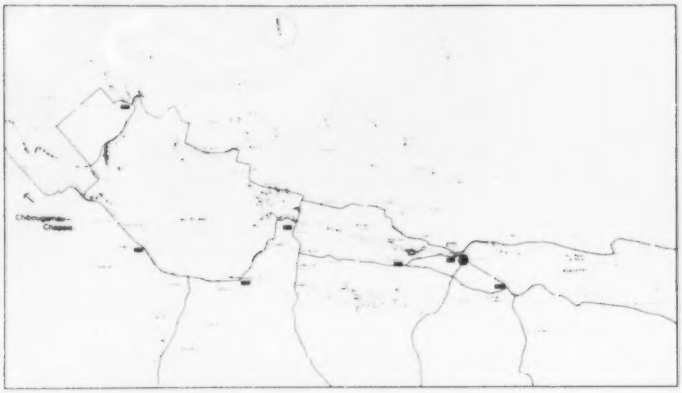

Centres hospitaliers

Centre hospitalier de Dolbeau
M. Olivier Côté
Hôpital de Chibougamau Ltée
M. André-Guy Cloutier (intérim)
Centre hospitalier de Jonquière
M. Jacques Tremblay
Hôtel-Dieu d'Alma
M. Gabriel Collard
Hôtel-Dieu de Roberval
M. Normand Choinière
Institut Roland-Saucier
M. Lucien Martel
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!
M. Marcel Harvey
Centre hospitalier de Métabetchouan
M. Alain Gaudreault
Hôpital de Chicoutimi
M. Guy St-Onge

Centres locaux de services communautaires

CLSC des Prés-Bleus
M. Michel Bernard
CLSC Saguenay-Nord
M. Carroll Malenfant
CLSC des Grands-Bois
M. René Ricard
CLSC des Chutes
M. Rodrigue Gagnon
CLSC Le Norois
M. Jacques Lévesque
CLSC du Fjord
M. Armand Demers
CLSC des Coteaux
Mme Hélène Gobeil
CLSC de la Jonquière
M. Claude Garon

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Au cours de l'exercice 1990-1991, la *Direction des communications* a été associée à plusieurs dossiers permettant d'assurer l'information et ainsi favoriser les relations entre le Conseil régional, la communauté, les établissements du réseau, les médias d'information et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Relations avec la communauté

Au chapitre des relations avec la communauté, la *Direction des communications* a organisé une consultation où près de 300 organismes et individus ont eu l'opportunité de donner leur avis sur une proposition de concept devant guider l'élaboration d'un plan régional d'organisation des services (PROS) en déficience. Suite à cette consultation écrite, des audiences publiques ont permis à 17 organismes et personnes intéressées de faire connaître publiquement leur opinion sur ce concept et de faire préciser au Conseil régional les avis des participants sur certains points, principalement ceux qui ne faisaient pas l'objet d'un consensus.

Le 5 novembre 1990, une séance publique conjointe d'information a fait l'objet d'une expérience pilote; elle a réuni les partenaires du Conseil régional sur le territoire du CLSC des Chutes. Cette formule a été appréciée et mérite d'être améliorée et poursuivie.

Afin de maintenir un lien avec les administrateurs, les gestionnaires et les usagers du réseau, le bulletin d'information ***Le Centre***, tiré à quelque 3 500 exemplaires, a été publié chaque mois, sauf pendant la saison estivale. De plus, la population de la région a été informée des activités, des orientations et des décisions du Conseil régional par le biais des médias d'information.

Relations avec les médias d'information

Dans le cadre des relations avec les médias, une conférence de presse a été organisée dans le but de faire connaître les réactions du CRSSS face à la réforme proposée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté. Deux rencontres de presse ont permis de souligner la «Semaine québécoise de sensibilisation et de prévention contre l'usage des drogues», ainsi que l'adoption par le conseil d'administration des «Orientations régionales en planning et sexualité».

En tout, les différentes activités du Conseil régional ont fait l'objet de 24 communiqués de presse. La direction collabora quotidiennement avec les médias, autant par des entrevues et des interviews que par la recherche d'information pour les journalistes.

Information au réseau et à la population

Au cours du dernier exercice financier, la *Direction des communications* a produit deux répertoires des ressources sociosanitaires. Le premier porte sur toutes les ressources sociosanitaires de la région, incluant les établissements du réseau, les organismes bénévoles et communautaires ainsi que les ressources alternatives. Le deuxième répertoire est destiné à la population de langue anglaise de la région et contient toutes les informations pertinentes y incluant les ressources du secteur privé. Enfin, un nouveau guide d'accueil pour les membres de conseil d'administration a été produit.

Protection des droits des bénéficiaires

Tous les citoyens du Québec ont, de par la loi, des garanties d'accessibilité universelle à des services de santé personnalisés continus et de qualité. Aussi, toute personne qui croit que les services ne leur ont pas été dispensés selon les normes établies, peut porter plainte auprès du Conseil régional. Ce dernier doit alors s'assurer que les droits et les besoins des bénéficiaires soient respectés et que les correctifs qui s'imposent soient apportés.

La *Direction des communications* a répondu à plusieurs demandes de renseignements et références sur les services de santé et sociaux et a traité près de 60 plaintes au cours de l'année.

Depuis quelques années, le nombre de plaintes se situe autour de la soixantaine. Cette année, deux d'entre elles ont particulièrement retenu l'attention : celle touchant les services d'hôtellerie de l'Hôpital de Chicoutimi et l'autre concernant les délais pour les expertises psychosociales demandées par les juges de la Cour supérieure.

Dans l'ordre habituel : Johanne Vallée, secrétaire de direction; Luc Legault, directeur des communications; et Nancy Tremblay, commis (temporaire).

Celle qui touchait la gratuité des services d'hôtellerie, hébergement et repas, a été réglée après que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, ait décrété un moratoire jusqu'au moment où une politique provinciale régira ce type de services, ce qui ne se produira pas avant l'automne prochain. Quant à celle touchant les expertises psychosociales, Monsieur Côté a accordé un budget récurrent de 60 000 $ au Centre des services sociaux afin d'accélérer la production de ces expertises demandées.

Au cours du dernier exercice, le Comité de protection des droits des bénéficiaires était formé de M. Luc Boudreault, président du comité et membre du conseil d'administration du CRSSS, assisté de Mme Myrna DeRoy, également membre du conseil d'administration, de Mme Gertrude Sasseville, représentante des bénéficiaires, et de M. Viateur Boivin, représentant des usagers et usagères.

Depuis octobre dernier s'est jointe à l'équipe Mme Alice Lavoie, élue représentante des usagers et usagères, en remplacement de Monsieur Boivin, et Madame DeRoy assume la tâche de présidente du comité.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

L'année 1990-1991 a permis, en premier lieu, à la *Direction de la planification* de consolider ses activités relatives à l'identification des besoins sociosanitaires de la population régionale et des ressources requises, et en second lieu d'amorcer ses réflexions de façon à assumer la gestion des activités destinées à évaluer les programmes de services dispensés par le réseau.

Concrètement, chacun des «services» de la direction y a contribué par des travaux spécifiques et ce, en regard des «plans régionaux d'organisation de services», de la recherche, de l'évaluation et des systèmes d'information, du service de référence et finalement des rencontres avec les divers groupes ou organismes régionaux et extra-régionaux.

Dans l'ordre habituel : Rolande Tremblay, bibliotechnicienne; Charles Côté, cadre conseil en développement; Pierre Imbeault, agent de recherche (contractuel); Michèle Harvey, cadre conseil en planification et développement; Daniel Larouche, cadre conseil en recherche et évaluation; Pierre Laflamme, directeur de la planification; Huguette Beaulieu, secrétaire (temporaire); Abderrahim Ansari, agent de recherche (contractuel); Andrée Rinfret, secrétaire de direction; Huguette Savard, secrétaire; et Nicole Violette, secrétaire (temporaire).

Plans régionaux d'organisation de services

La *Direction de la planification* a mené à terme le mandat qu'on lui a confié à l'automne 1988. En effet, le 20 juin 1990, le PROS en santé mentale a été adopté par le conseil d'administration du CRSSS et déposé au MSSS le 5 juillet 1990. L'évaluation du processus d'élaboration du PROS dans le cadre de séances de travail avec les divers groupes qui ont participé à la démarche du PROS a également été réalisée. Les échanges ont été fort enrichissants et serviront à apporter des correctifs au cadre méthodologique d'élaboration des PROS. L'année aura donc été marquée par la fin des travaux du comité d'experts et par le dépôt d'une proposition de *concept* au conseil d'administration du CRSSS. La *Direction de la planification* a apporté son support à celle des communications lors de l'étape de la consultation, par la préparation des outils et par l'analyse des commentaires résultant de la consultation.

Planning et sexualité

Les «Orientations régionales en planning et sexualité» ont été adoptées par le conseil d'administration du CRSSS, le 21 février 1991.

Recherche, évaluation et systèmes d'information

L'implantation de la réforme, la mise en place d'une politique nationale de santé et de bien-être et les modifications concomitantes aux responsabilités et aux structures du réseau rendent nécessaires un travail de réflexion approfondi, à la fois sur les concepts, les outils et les pratiques de notre réseau de services. Afin de mieux inscrire son action et sa planification future dans l'optique du changement induit par la réforme, des travaux de recension d'écrits, d'analyses et de synthèses

ont été menés sur le contexte socio-institutionnel de la *politique*, sur les modèles et concepts fondamentaux utilisés ou à privilégier par notre régime de services et sur les assises régionales à prévoir dans le cadre d'une politique de santé. Trois documents de réflexion ont été conçus dans ce cadre.

Dans le prolongement des actions à la réforme des services de santé et des services sociaux, la *Direction* a conçu les instruments d'analyse et a procédé à différents travaux préliminaires d'interprétation reliés à l'avant-projet de loi et au projet de loi 120.

Par ailleurs, la région connaît, depuis 1986, une situation difficile en ce qui concerne le placement de jeunes vivant des difficultés d'adaptation. Malgré les efforts concertés des divers agents du réseau, la région a dû recourir au transfert extra-régional de jeunes en situation de placement. Afin de mieux cerner les causes du phénomène et de résorber le problème, la *Direction de la planification*, de concert avec la Direction des opérations réseau et les établissements concernés, a amorcé un examen de la situation. Ce travail doit permettre le dépôt à l'automne prochain d'un rapport facilitant une prise de décision éclairée en regard de cette problématique.

Dans le cadre des activités de recherche et d'évaluation de la *Direction de la planification*, divers mandats réalisés au cours de l'exercice ont également pris la forme d'outils de travail, de devis d'études ou de chapitre de documents officiels du Conseil régional. À titre non exhaustif, on peut mentionner : la réalisation d'un document de travail sur la simulation des opérations de la régie régionale; la préparation du devis et l'enclenchement d'une étude sur le maintien à domicile; un plan préliminaire de travail en regard des services préhospitaliers d'urgence; un document de travail sur la question des effectifs médicaux; l'élaboration d'un projet de politique cadre touchant les règlements politiques et procédures du Conseil régional; la préparation du cadre d'évaluation pour le plan régional d'organisation des services en santé mentale.

Programme de subventions en santé communautaire

Comme par les années passées, la *Direction* a assuré la gestion du programme de subventions en santé communautaire. Plusieurs projets ont été retenus pour l'exercice 1990-1991, 1991-1992 (voir tableau de la page suivante).

Service de référence

Le Service de référence, c'est l'unité administrative qui coordonne les fonctions de gestion documentaire du Conseil régional de même que son Centre de documentation. Un cadre explicite permet la gestion des documents depuis l'ouverture des dossiers jusqu'à leur conservation comme documents d'archives. Plus de 5 000 dossiers actifs répartis dans six directions et 3 000 dossiers d'archives sont ainsi encodés, informatisés et traités au Service de référence. Une politique récemment élaborée viendra, après son approbation, compléter l'outillage de cette fonction. Le Centre de documentation, accessible aux membres du Conseil régional et aux utilisateurs externes, échange régulièrement des services avec d'autres centres du réseau de manière à pourvoir aux besoins de ses usagers.

Rencontres avec divers groupes ou organismes régionaux et extra-régionaux

Les groupes externes

Le Conseil régional de concertation et de développement (C.R.C.D.); sessions d'information portant sur le processus de la désintégration des populations locales et régionales; les membres de la table de la santé, appartenant au regroupement sur le développement durable; les représentants régionaux de Centraide; des agents en action communautaire appartenant aux C.L.S.C. de la région; plusieurs interventions dans le cadre de cours à l'Université du Québec; les Élus municipaux de la M.R.C. Lac-Saint-Jean Est; divers C.A.D.C. appartenant à la région; Association des femmes d'affaires de la région 02; comité de lecture du rapport sur la désintégration; participation aux activités entourant le Sommet économique 1991; divers organismes communautaires et alternatifs en santé mentale et en déficience; présentation au Réseau régional du Mémoire du CRSSS-02 sur l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux; Récif 02; Conseil du statut de la femme.

Participation à des comités d'experts

Mémoire de l'Union des M.R.C. du Québec (U.M.R.C.Q.) à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec; colloque régional sur le développement économique et social de l'Abitibi-Témiscamingue tenu à Rochebaucourt; représentant de la Conférence des CRSSS sur le comité d'élaboration de la politique de périnatalité; comité MSSS - CRSSS sur la politique de santé et de bien-être; comité sur l'impact du déploiement des systèmes d'information des C.L.S.C.; comité des priorités sociales de Centraide; comité et sous-comités MSSS - CRSSS, programme de subventions en santé communautaire; comité de la Conférence des CRSSS portant sur la politique nationale de santé et de bien-être; comité «Analyse structurelle et régionale» du Conseil d'économie et de gestion agricoles du Québec (CÉGAQ).

PROGRAMME DE SUBVENTIONS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE
Liste des projets retenus
Exercices 1990-1991 et 1991-1992

Établissement	Titre	Montant accordé
D.S.C. de l'Hôpital de Chicoutimi	Faisabilité d'études épidémiologiques en environnement : «Exposition aux HAP et problèmes de santé au Saguenay».	55 000,00 $
D.S.C. de l'Hôpital de Chicoutimi	Un registre prospectif d'accidents cérébrovasculaires au Saguenay.	16 000,00 $
D.S.C. de l'Hôpital de Chicoutimi	Intervention dans le milieu à l'égard de la pratique d'activités physiques chez les jeunes de 9 à 17 ans.	39 860,00 $
D.S.C. – Hôtel-Dieu de Roberval	Les besoins de support au niveau de la famille (santé mentale).	25 940,00 $
D.S.C. – Hôtel-Dieu de Roberval	Surveillance des risques environnementaux à la santé.	95 935,00 $
C.A. Mgr Victor-Tremblay	Gestion du stress pour les personnes âgées.	22 400,00 $
Institut Roland-Saucier	Marionnette et psychothérapie.	17 640,00 $
Le Claire Fontaine	Évaluation de l'impact des PSI sur le bien-être des clients, des proches et des intervenants ainsi que la satisfaction exprimée envers les services.	40 000,00 $
C.L.S.C. du Fjord	Maintien à domicile des personnes âgées.	24 556,00 $
C.L.S.C. de la Jonquière	Prévention des causes prévalentes de mortalité.	58 080,00 $
Centre de services sociaux - 02	Enfants en situation d'abandon au Centre de services sociaux, région 02.	31 650,00 $
	Total	**427 061,00 $**

DIRECTION DES RESSOURCES RÉSEAU

Ressources financières

Réadaptation

Au cours de l'exercice 1990-1991, le secteur des ressources financières a procédé aux activités nécessaires à l'approbation, le suivi et le contrôle des budgets de fonctionnement des sept centres de réadaptation de la région.

PROS en santé mentale

L'évaluation des coûts reliés aux activités prévues par le PROS en santé mentale a été réalisée. Le secteur a, entre autres, systématisé les données financières sous plusieurs regroupements soit par volet d'action, centres d'activités ou par établissement et a développé une expertise pour les autres exercices du même type à venir.

Santé mentale Lac-Saint-Jean Ouest

Différentes interventions d'ordre administratif en vue des transferts budgétaires de l'ancien Centre psychiatrique de Roberval ont également été faites. Dans ce même dossier, le secteur des ressources financières a collaboré étroitement avec la *Direction des opérations réseau* du CRSSS pour assurer la continuité des budgets actuels et futurs lors de la mise en place de la nouvelle programmation des services.

Dans l'ordre habituel : Debout : Agathe Giasson, technicienne en approvisionnement (temporaire); Louise Bouchard, commis senior; Suzanne Boutin, secrétaire de direction; Claude Fortin, agent de gestion financière (suppléant à Chantale Fortin); Céline Tremblay, commis senior (temporaire); Lucien Deschênes, cadre conseil en ressources financières; Sylvaine Gauthier, commis senior en approvisionnement; Michel Maltais, cadre conseil en ressources matérielles (immobilisation et location d'espaces); Daniel Brassard, chargé de projet en ressources matérielles (immobilisation) (temporaire); Louise Jobin, cadre conseil en ressources matérielles (équipements); Rolande Fournier, cadre conseil en ressources humaines (temporaire); Christine Simard, commis senior en approvisionnement. Assis : Chantale Fortin, agente de gestion financière (temporaire); Micheline Octeau, technicienne en approvisionnement; Gilles Simard, directeur des ressources réseau; Suzanne Gilbert, chargée de projet dossier des déchets biomédicaux (temporaire); et Benoît Villeneuve, coordonnateur régional des achats en groupe.

Allocation de budgets

Au cours du dernier exercice financier, une analyse de la situation des services mis à la disposition des personnes âgées de la région, a permis d'actualiser les besoins en terme budgétaire de chaque centre d'accueil d'hébergement, de même que pour les services de maintien à domicile offerts par les C.L.S.C.

Analyse, contrôle budgétaire et recommandation au MSSS

Comme par les années passées, un suivi périodique des activités financières de tous les établissements du réseau régional a été assuré par le secteur. Les plans d'équilibre budgétaire transmis au CRSSS par plusieurs établissements C.H., C.L.S.C. et C.R. ont demandé une

contribution significative de même que les demandes d'autorisation d'emprunt et les projets autofinançables.

Ressources humaines

Tout au cours du dernier exercice, la *Direction* a coordonné plusieurs activités de formation pour le personnel du réseau et les organismes bénévoles. Plus de 400 personnes ont ainsi été rejointes. Un processus de réflexion et de consultation avec le réseau a également été amorcé au cours du dernier exercice financier. Cette réflexion devrait amener la direction des ressources réseau à élaborer une politique régionale de développement des ressources humaines. La *Direction* a également assuré la contribution du CRSSS au jury de sélection des directeurs généraux et a coordonné les élections et les nominations des membres du conseil d'administration.

Ressources matérielles

Équipement

Les établissements de sánté ont reçu en 1990-1991 des subventions totalisant un montant de 10 309 700 $ pour l'acquisition d'équipements. (Voir le tableau ci-contre pour la répartition).

Buanderie, secteur Chibougamau - Lac-Saint-Jean

Dans le cadre d'une révision de la politique régionale en matière de services de buanderie, quatre établissements du secteur Lac-Saint-Jean (excluant Alma) pourront effectuer d'importants travaux de modernisation :

- Hôtel-Dieu de Roberval 1 448 373 $
- Centre hospitalier de Métabetchouan 357 125 $
- Centre hospitalier de Dolbeau 134 869 $
- Hôpital de Chibougamau 109 000 $

Déchets biomédicaux

Le CRSSS a reçu le mandat d'assurer l'application de la loi prévue en matière de déchets biomédicaux. En 1990-1991, le réseau régional a été sensibilisé à ce sujet et a participé à la mise en place des éléments de base pour l'application de la loi : inventaire des quantités, élaboration de plans de gestion interne et de scénarios de traitement et d'élimination. L'entrée en application de la loi a été reportée au mois d'avril 1992. Le dossier sera finalisé en 1991-1992.

Immeuble

Les budgets réguliers du CRSSS ont permis de réaliser en 1990-1991 des travaux de sécurité, de restauration et de réaménagement fonctionnel dans plusieurs établissements de la région. Les dépenses par catégorie de projet sont réparties selon les données du tableau de la page suivante.

Outre les budgets réguliers, le CRSSS-02 se voyait confirmer par le MSSS un budget additionnel de l'ordre de 5 600 000 $, au mois de juin 1990, pour la réalisation de travaux de sécurité-incendie et de restauration dans 18 établissements de la région. Cette subvention permet de réaliser certains travaux de mise en normes en matière de conformité des immeubles (sécurité) et de restaurer certains établissements. En février 1991, le MSSS annonçait la phase II de son plan de relance économique et accordait des subventions totalisant plus de

Acquisition d'équipements

- Subventions provenant de l'enveloppe régulière du Conseil régional 1 661 500 $
- Projets spécifiques subventionnés par le MSSS :
  - accélérateur linéaire et réaménagement de la radio-oncologie à l'Hôpital de Chicoutimi 7 600 000 $
  - rehaussement technologique et recrutement d'effectifs médicaux 848 200 $
  - remplacement de mobilier 200 000 $

Pour les établissements du secteur social, les budgets octroyés ont été de 646 745 $, soit :

- 474 300 $ au niveau de l'enveloppe régulière du CRSSS
- 172 445 $ pour des projets spécifiques subventionnés par le MSSS

Type d'établissement	Catégorie de projet			
	Sécurité	Restauration	Réaménagement	Total
Secteur social*	125 750 $	175 000 $	350 000 $	650 000 $
Secteur santé (hôpitaux)	—	231 000 $	—	231 000 $

4 600 000 $ pour la réalisation de travaux prioritaires en matière de sécurité, de restauration et de réaménagement fonctionnel.

Aussi, l'année 1990-1991 a été propice à l'annonce de projets majeurs au niveau des immobilisations. Le projet de reconstruction du Centre d'accueil l'Oasis de Mistassini a été confirmé au coût de 6 000 000 $, alors que le projet de reconstruction de l'Institut La Chesnaie de Roberval a été annoncé au montant de 6 700 000 $.

Également le projet d'ajout d'un hôpital de jour ainsi que le réaménagement de l'urgence et des cliniques externes de l'Hôpital de La Baie des Ha!Ha! ont été autorisés pour réalisation au coût de 5,6 millions $. Le projet de reconstruction du Foyer des Années d'Or qui permettrait l'ajout de 28 lits supplémentaires et dont le coût de réalisation est évalué à près de 8 millions $ a été autorisé pour étude (élaboration d'un programme fonctionnel et technique).

Location d'espaces

En plus des dossiers réguliers, l'année écoulée a permis de solutionner adéquatement certains dossiers importants comme la relocalisation du siège social du C.L.S.C. des Chutes, celui du C.L.S.C. du Fjord et enfin celui du C.L.S.C. de la Jonquière. À la suite des projets de relocalisation, le siège social et la filiale de Chibougamau du C.S.S. ont eux aussi connu des solutions à leurs besoins de locaux. Enfin, l'acquisition d'un immeuble à Anse Saint-Jean permet maintenant de répondre adéquatement aux besoins du point de service du C.L.S.C. du Fjord pour ce secteur de la région.

Approvisionnement en commun

Pour la Commission régionale des achats en groupe de la région 02, l'année financière 1990-1991 s'est déroulée sous le signe de l'économie. Les économies réalisées ont permis à la C.R.A.G. de terminer l'année financière avec un léger surplus malgré le déménagement non budgeté et l'activité du 15e anniversaire déficitaire, ainsi qu'une valeur annuelle de négociations en groupe de près de 19,8 millions $.

Parmi les dossiers où les économies d'argent ont été les plus notoires, notons celui des gaz médicaux où le prix de l'oxygène médical en vrac est passé de 0,69$ à 0,52$ le mètre cube pour les trois prochaines années, soit une économie annuelle nette de 46 805 $ (25%) sans compter la première négociation de plus de 62 sortes de gaz différents.

Quant aux dossiers où les économies se sont fait sentir au niveau du temps épargné aux établissements à négocier les mêmes produits individuellement, c'est au chapitre des matériaux de construction et de l'entretien des concentrateurs d'oxygène que les efforts ont été mis.

Également, l'implantation graduelle du nouveau logiciel d'approvisionnement en commun devrait permettre à moyen terme la poursuite des objectifs de la C.R.A.G. Développé par trois régions au coût de 250 000 $ financés par le Ministère, cet outil de travail s'annonce très prometteur quant à l'atteinte de l'objectif régional et provincial de 50 % des négociations en groupe.

Enfin, on se doit de souligner la grande implication de tous les établissements basée sur la confiance, la volonté de faire ensemble, l'appartenance, afin de réaliser une activité de mise en commun qui permette d'assurer les meilleurs coûts d'achats et ainsi investir davantage pour les services directs à la population.

DIRECTION DES OPÉRATIONS RÉSEAU

L'année 1990-1991 a permis essentiellement la consolidation de certains programmes et l'aménagement de quelques dossiers majeurs à la *Direction des opérations réseau*. Le système d'admission des personnes adultes en perte d'autonomie, le programme EXTRA et l'ensemble des mesures incitatives au recrutement de médecins, sont des exemples de programmes qui ont atteint leur rythme de croisière et où un partenariat quotidien avec les établissements et organismes de la région permet des résultats intéressants. La mise en place du nouveau contrat à budget avec les transporteurs ambulanciers est à la fois l'aboutissement d'efforts importants et l'amorce d'un véritable système de soins préhospitaliers d'urgence. La mise en place, également en 1990-1991, d'une première ressource résidentielle pour les personnes handicapées physiquement a permis de mieux mesurer l'ampleur des besoins de cette clientèle. L'événement marquant du dernier exercice financier a été l'apparition de nombreux groupes communautaires comme nouveaux partenaires dans l'intervention auprès des différentes clientèles. C'est là un apport d'énergie nouvelle accueilli très positivement, et la *Direction des opérations réseau* entend se donner un cadre de gestion dans ses différents programmes afin de profiter au mieux de l'expertise de ces nouveaux partenaires.

Dans l'ordre habituel : Debout : Carolle Bédard, technicienne à la coordination du programme de frais de transport et d'hébergement pour personnes handicapées; Lucille Dumont, coordonnatrice du système régional des admissions; Réal Ouellet, coordonnateur des services préhospitaliers d'urgence; Linda Hovington, assistante aux admissions; Lucie J.-Bourque, cadre conseil à la santé mentale et physique; Hélène Soucy, assistante aux admissions; Camil Harvey, cadre conseil à la déficience intellectuelle, à la jeunesse en difficulté d'adaptation et aux personnes alcooliques et toxicomanes; Marguerite Cardin, cadre conseil à la déficience physique; Nathalie Gagnon, secrétaire; Michel Côté, cadre conseil secteur communautaire et bénévole; Agathe Querry, préposée à l'informatique (temporaire); Hélène Perron, secrétaire; Andrée Lapointe, secrétaire (temporaire). Debout: Lise Bouchard, secrétaire; Carmel Boudreault, secrétaire de direction; André Carrier, directeur des opérations réseau, Danielle Lamothe, technicienne en administration; Louise Tétreault, agente de liaison; et Anne Lambert, agente de planifcation et de programmation (temporaire). Absente sur la photo : Diane Bélanger, cadre conseil à la clientèle personnes âgées.

Logement autonome - Services partagés

Depuis le 1er octobre 1990, le projet «Logement autonome - Services partagés» est devenu une réalité. Depuis cette date, dix personnes adultes handicapées physiques ont accès à un lieu de résidence plus conforme à leurs besoins. Le Conseil régional s'est associé au Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS), à l'Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.), au C.L.S.C. des Coteaux de Chicoutimi et au Centre de services sociaux (C.S.S.) pour réaliser le projet et ce, après plusieurs mois de travail en commun.

Effectifs médicaux : bilan 1985-1990

Après avoir investi de façon intense au chapitre du dossier des effectifs médicaux, le Conseil régional est heureux de constater que les problèmes majeurs de pénurie d'effectifs en omnipratique sont réglés, le plan régional d'effectifs étant parachevé à 76 % et que les problèmes de pénurie d'effectifs en spécialité sont en voie de se résorber,

le plan d'effectifs en spécialité étant parachevé à 62 % comparativement à 51 % en 1985.

Programmes transférés de l'O.P.H.Q.

Au cours de l'année 1989, deux programmes d'aide matérielle ont été transférés au Conseil régional, en provenance de l'Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.) : l'aide pour le maintien à domicile des personnes handicapées et le remboursement des frais de transport et d'hébergement, pour leurs déplacements aux fins d'un diagnostic, d'un traitement ou d'une réadaptation. L'exercice 1990-1991 a consolidé les politiques et procédures régionales des deux programmes et précisé les modes de collaboration entre le CRSSS et les établissements du réseau, partenaires dans l'application de ces programmes. Le budget du fonds régional de maintien à domicile des personnes handicapées était de 763 810 $ pour l'année 1990-1991. Au cours de l'année, 167 personnes ont pu profiter d'une allocation budgétaire dans le cadre de ce programme. Du 1er avril 1990 au 31 mars 1991, le fonds régional a contribué au maintien à domicile de 59 nouvelles personnes. Par ailleurs, dans le cadre du programme de remboursement des frais de transport et d'hébergement, 245 personnes ont été jugées admissibles, au cours de l'année 1990-1991. Le budget régional disponible, à ce chapitre, était de 220 622 $.

Coordination des admissions

Cinq années se sont écoulées depuis la mise en place d'un système régional des admissions en Centre d'accueil, Pavillon et Longue durée, pour les adultes et personnes âgées en perte d'autonomie. L'année 1990-1991 a été l'occasion de faire le bilan des réalisations amorcées il y a cinq ans. La collaboration et la concertation qui dominent les activités de la Coordination des admissions depuis ce temps est due en grande partie à l'esprit qui anime les intervenants et la volonté soutenue des partenaires du réseau à mettre leur compétence au service des personnes en demande d'accès aux services d'hébergement. Outre le réseau, la Coordination des admissions s'est impliquée dans plusieurs dossiers initiés par d'autres conseillers du Conseil régional. C'est de cette façon, entre autres, que la *Direction des opérations réseau* a collaboré à la relocalisation de plus de 42 bénéficiaires de l'ancien Centre psychiatrique de Roberval. De plus, 419 bénéficiaires ont été admis au cours de l'année 1990-1991 comparativement à 377 en 1989-1990.

Personnes âgées

Dans le secteur des services aux personnes âgées, le début de l'année 1990-1991 a été consacré essentiellement à finaliser la démarche entreprise au cours de l'exercice précédent, soit l'élaboration d'un plan d'action triennal visant à répondre le plus adéquatement possible aux problématiques les plus préoccupantes touchant cette clientèle dans la région. Ainsi, pour chacun des huit districts de C.L.S.C. de la région, des objectifs précis de consolidation et/ou de développement de services ont été identifiés. Ces objectifs guideront les actions du Conseil régional et de ses partenaires régionaux pour les trois prochaines années.

Services préhospitaliers d'urgence

Globalement, les statistiques portant sur l'activité ambulancière dans la région 02 indiquent une légère augmentation des transports de 2,4 %. L'augmentation est plus significative pour le transport non urgent (inter-établissement) avec 4,8 %. Le transport urgent est à peu près stable avec une augmentation de 1,2 %. Quatre zones accusent des diminution :

219 Parc de Chibougamau (13)	
216 Chicoutimi Rive nord (23)	
213 Chibougamau Chapais (16)	
211 Normandin	(08)

En 1990-1991, le Conseil régional a autorisé l'achat de deux véhicules neufs de type fourgonnette pour les zones de Chicoutimi (C.T.A.Q.M.), et Métabetchouan (Desbiens et Frères). La flotte totale de véhicules ambulanciers comprend 25 véhicules.

Par ailleurs, la participation du Conseil régional au sein de la nouvelle organisation de la sécurité civile régionale a amené le CRSSS à solliciter auprès du Ministère une clarification de son mandat en matière de mesures d'urgence. Le Conseil régional a finalement reçu, en avril 1990, la responsabilité d'élaborer le plan d'urgence régional de la santé et des services psychosociaux. La réalisation de ce mandat a nécessité la création d'un comité régional des mesures d'urgence, composé de sept représentants émanant des centres hospitaliers et des C.L.S.C. Les activités du comité ont débuté en février 1990.

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Développement et expérimentation SICHELD

Pour la *Direction des services administratifs*, l'exercice financier de 1990-1991 a été marqué par la fin de la première phase d'expérimentation et de développement du Système d'information sur la clientèle en milieu d'hébergement et de soins de longue durée (SICHELD). Les établissements offrant des services d'hébergement ou de soins de longue durée ont maintenant un logiciel adapté audit milieu qui permet de faciliter la planification et la coordination des opérations quotidiennes en milieu d'hébergement et de soins de longue durée.

Le Conseil régional du Saguenay – Lac-Saint-Jean recevait en 1986 le mandat d'élaborer, de développer et d'expérimenter, en collaboration avec les établissements, un système d'information pour cette clientèle. Dans un premier temps, les services de la firme I.S.T. sont retenus pour élaborer un modèle théorique qui réponde aux besoins d'information des établissements, du CRSSS et du MSSS. Un appel d'offres publiques permet ensuite de signer une entente avec la firme les Ordinateurs Hypocrat pour réaliser le système d'information SICHELD.

Cinq établissements pilotes ont collaboré étroitement au projet. Il s'agit de l'Oasis de Mistassini, le Centre hospitalier de Métabetchouan et le Foyer de Bagotville pour la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, le Foyer de Loretteville pour la région de Québec et le Centre d'accueil La Salle pour Montréal.

Après deux ans de concertation et de travaux avec les établissements pilotes et le Ministère, le comité directeur qui regroupe les principaux intervenants de cette clientèle déposait finalement au Conseil régional le rapport final, soit le bilan opérationnel de l'expérience pilote.

Ce système d'information comprend trois modules principaux. Le premier module intitulé «Bénéficiaires et programmes» regroupe les informations administratives et historiques. On y aborde l'identification du bénéficiaire et ses données socio-démographiques, les personnes ressources, l'admission ou l'inscription, les absences, les évaluations, les plaintes, les accidents et les transferts de chambres. Le second module appelé «Profil biopsychosocial» est le portrait dynamique du bénéficiaire, reflet de ses particularités et de ses problématiques. Ce module permet d'élaborer le plan d'interventions individualisé du bénéficiaire. Le dernier module intitulé «Gestion des interventions» gère le par qui, le quand et dans quel cadre seront réalisées l'ensemble des interventions nécessaires pour le bénéficiaire. Les différentes sources d'interventions sont : les particularités, les problèmes/objectifs, les analyses, les examens, les consultations, les rendez-vous, les besoins nutritionnels spécifiques, les services médicaux, la médication, les surveillances particulières et les autres sources plus générales dont les activités de la vie quotidienne. Ce module permet d'établir clairement les services rendus et de produire les plans de travail des différents intervenants.

L'année 1990-1991 aura donc permis d'expérimenter et de raffiner les modules «Profil biopsychosocial» et «Gestion des interventions» en établissements pilotes et de procéder à la consultation sur le cadre normatif soit un sous-ensemble normalisé des informations contenues dans l'application SICHELD.

Dans l'ordre habituel : Johanne Gilbert, commis senior à la comptabilité; Raymond Gilbert, coordonnateur des services comptables; Hélène Blackburn, réceptionniste; André Lavoie, directeur des services administratifs; Alain Girard, programmeur en informatique (temporaire); Claire Gagnon, analyste-programmeure; et Sylvie Morin, commis senior à la comptabilité.

Le système d'information a fait l'objet d'une présentation aux établissements de la région en décembre 1990, d'un atelier au Colloque annuel de l'Hébergement à Saint-Hyacinthe et d'une visite des sous-ministres adjoints Duc Vu (réadaptation et services de longue durée) et d'André D'Astous (budget et administration) pour une démonstration au coeur même d'une unité de soins au Foyer de Bagotville en mars dernier.

Il va sans dire que les systèmes d'information en cours de développement par le biais du comité MSSS - CRSSS sur les systèmes d'information prennent un essor important compte tenu de la réforme qui met bien en évidence l'importance des données informationnelles; ces dernières étant considérées comme des éléments essentiels dans les orientations qui devront être prises régionalement.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1991

Fonds	Solde du fonds au 31 mars 1990	Revenus	Dépenses	Solde du fonds au 31 mars 1991
Fonds d'exploitation/Activités principales	130 758,00 $	2 652 777,00 $	2 801 043,00 $	(17 508,00 $)
Fonds d'exploitation/Autres activités	178 865,00 $	211 725,00 $	342 247,00 $	48 343,00 $
Fonds des activités régionalisées	273 906,00 $	335 860,00 $	578 422,00 $	31 344,00 $
Fonds gérés	1 680 172,00 $	54 942 433,00 $	54 983 402,00 $	1 639 203,00 $
TOTAL	**2 263 701,00 $**	**58 142 795,00 $**	**58 705 114,00 $**	**1 701 382,00 $**

Fonds d'exploitation
État des revenus et dépenses
Exercice terminé le 31 mars 1991

	Activités principales	Autres activités	Total
Revenus			
Subventions régulières	2 123 700,00 $	56 081,00 $	2 179 781,00 $
Subventions spéciales	421 258,00 $	25 000,00 $	446 258,00 $
Contribution exceptionnelle	17 940,00 $		17 940,00 $
Intérêts	75 214,00 $	9 082,00 $	84 296,00 $
Autres revenus	14 664,00 $	121 563,00 $	136 227,00 $
Contribution avoir propre	130 758,00 $	131 065,00 $	261 823,00 $
Total des revenus	**2 783 534,00 $**	**342 791,00 $**	**3 126 325,00 $**
Dépenses			
Salaires	1 872 483,00 $	190 359,00 $	2 062 842,00 $
Avantages sociaux	146 196,00 $	11 849,00 $	158 045,00 $
Frais de déplacement	114 190,00 $	2 568,00 $	116 758,00 $
Achat de services	331 049,00 $	59 280,00 $	390 329,00 $
Communications	129 625,00 $		129 625,00 $
Loyer	127 598,00 $	537,00 $	128 135,00 $
Fournitures et matériel	37 244,00 $	295,00 $	37 539,00 $
Location d'équipements	26 024,00 $	0,00 $	26 024,00 $
Transfert			0,00 $
Immobilisations et équipements	16 633,00 $	77 360,00 $	93 993,00 $
Autres dépenses	—	—	—
Total des dépenses	**2 801 042,00 $**	**342 248,00 $**	**3 143 290,00 $**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE:	**(17 508,00 $)**	**543,00 $**	**(16 965,00 $)**
Solde du fonds	**(17 508,00 $)**	**48 343,00 $**	**30 835,00 $**

Fonds d'exploitation
États des revenus et dépenses des autres activités
Exercice terminé le 31 mars 1991

	Formation Perfectionnement	Développement Informatique	Adjoint médical	Total
Revenus				
Subventions régulières	56 081,00 $	—	—	56 081,00 $
Subventions spéciales	25 000,00 $	—	—	25 000,00 $
Intérêts	—	9 082,00 $	—	9 082,00 $
Autres revenus	15,00 $	—	121 548,00 $	121 563,00 $
Contribution du solde du fonds	30 300,00 $	100 765,00 $	—	131 065,00 $
Total des revenus	111 396,00 $	109 847,00 $	121 548,00 $	342 791,00 $
Dépenses				
Salaires	75 625,00 $	—	114 734,00 $	190 359,00 $
Avantages sociaux	5 035,00 $	—	6 814,00 $	11 849,00 $
Frais de déplacement	2 568,00 $	—	—	2 568,00 $
Achat de services	26 794,00 $	32 487,00 $	—	59 281,00 $
Communications	—	—	—	0,00 $
Loyer	536,00 $	—	—	536,00 $
Fournitures et matériel	295,00 $	—	—	295,00 $
Location d'équipements	—	—	—	—
Transfert	—	—	—	0,00 $
Immobilisations et équipements	—	77 360,00 $	—	77 360,00 $
Autres dépenses	—	—	—	—
Total des dépenses	110 853,00 $	109 847,00 $	121 548,00 $	342 248,00 $
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**543,00 $**	**0,00 $**	**0,00 $**	**543,00 $**
Solde du fonds	48 343,00 $	0,00 $	0,00 $	48 343,00 $

Fonds d'exploitation
Bilan au 31 mars 1991

	1990-91	1989-90
Actif à court terme		
Encaisse	72 662,00 $	107 378,00 $
Dépôts à terme	500 000,00 $	800 000,00 $
Comptes à recevoir	44 690,00 $	26 390,00 $
Subventions à recevoir	23 062,00 $	251 112,00 $
Frais payés d'avance	0,00 $	0,00 $
Avances au fonds	4 970,00 $	184 110,00 $
Avances frais de déplacement	0,00 $	0,00 $
Salaire traitement différé	0,00 $	6 134,00 $
Total	645 384,00 $	1 375 124,00 $
Passif à court terme		
Comptes et frais courus à payer	252 811,00 $	128 038,00 $
Avances de fonds	359 655,00 $	921 494,00 $
Salaires courus à payer	2 083,00 $	15 969,00 $
Sous-total	614 549,00 $	1 065 501,00 $
Solde du fonds		
Opérations courantes	(17 508,00 $)	130 758,00 $
Développement informatique	0,00 $	100 765,00 $
Formation et perfectionnement	48 343,00 $	78 100,00 $
Sous-total	30 835,00 $	309 623,00 $
TOTAL	**645 384,00 $**	**1 375 124,00 $**

Fonds des immobilisations
Bilan au 31 mars 1991

	1990-1991	1989-1990
Actif à court terme		
Encaisse	—	—
Dû par le fonds des achats en groupe	—	—
Dû par le fonds d'exploitation	88 158,00 $	10 784,00 $
Sous-total	88 158,00 $	10 784,00 $
Immobilisation au coût mobilier et équipement	539 932,00 $	523 312,00 $
Améliorations locatives	—	—
Bâtisse	48 696,00 $	48 696,00 $
Sous-total	588 628,00 $	572 008,00 $
TOTAL	**676 786,00 $**	**582 792,00 $**
Passif à long terme		
Découverts de banque	—	—
Emprunts de banque	—	—
Comptes à payer	—	—
Sous-total	—	—
Solde du fonds	676 786,00 $	582 792,00 $
TOTAL	**676 786,00 $**	**582 792,00 $**

Fonds d'immobilisations des activités régionalisées
Bilan au 31 mars 1991

Achats et services en commun	1990-1991	1989-1990
Actifs à court terme		
Encaisse	—	—
Dépôts à terme	—	—
Dû par le fonds d'exploitation	—	—
Sous-total	0,00 $	0,00 $
Immobilisations au coût mobilier et équipement	77 970,00 $	86 476,00 $
Sous-total	77 970,00 $	86 476,00 $
TOTAL	**77 970,00 $**	**86 476,00 $**
Passif à long terme		
Découverts de banque	—	—
Emprunts de banque	—	—
Comptes à payer	—	—
Sous-total	0,00 $	0,00 $
Solde du fonds	**77 970,00 $**	**86 476,00 $**

Fonds gérés par le Conseil régional
Sommaire des bilans au 31 mars 1991

	Fonds immobilisations CA, CLSC, CSS	Fonds des équipements des CA, CLSC et du CSS	Fonds des immobilisations des CH	Fonds des locations d'espaces	Fonds subventions des services ambulanciers	Fonds des services en CLSC	Fonds des travaux communautaires	Fonds de l'évaluation des clientèles en héberg.	Fonds de santé mentale secteur Roberval Coût-Syst.
Actif									
Encaisse	9 128	15	35	553 009	0	252 708	258 700	—	891 415
Enveloppe allouée	4 837 007	550 301	8 084 000	—	—	—	—	—	—
Intérêt sur emprunt	16 910	11 765	94 473	—	—	—	—	—	—
Cpts et/ou sub. rec.	—	—	62 000	—	171 002	4 619	400	—	—
Dû par un fonds	—	—	188 594	—	—	—	—	39 352	182 072
Subv. à recevoir	—	—	—	—	417 750	50 061	—	—	63 521
TOTAL	4 863 045	562 081	8 429 102	553 009	588 752	307 388	259 100	39 352	1 137 008
Passif									
Emprunt de banque	215 142	150 213	2 035 631	—	46 948	—	—	—	—
Int. à payer/emprunt	16 910	11 765	94 473	—	—	—	—	—	—
Proj. et/ou subv.	—	—	—	—	—	—	—	1 450	—
Autor. à payer	4 765 059	387 648	6 571 370	302 500	—	111 311	269 375	—	64 899
Dû à un fonds	—	—	—	—	—	—	—	—	404 427
Autres	—	—	—	35 700	—	—	—	—	—
Sous-total	4 997 111	549 626	8 701 474	338 200	46 948	111 311	269 375	1 450	469 326
Solde du fonds	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde au début	(25 697)	13 359	(69 845)	96 514	(135 707)	104 564	497 537	53 467	628 935
Augmentation									
Enveloppe allouée	4 434 287	646 745	5 449 630	2 855 900	4 576 882	1 270 405	771 000	56 004	6 056 826
Subv. int. sur emp.	44 120	34 518	206 208	—	100 000	—	—	—	—
Revenus d'intérêt	163	—	—	58 661	85 969	33 002	13 344	4 902	217 624
Abrogations	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	8 408	—	188 594	20 081	1 957 107	—	—	—	—
Sous-total	4 461 281	694 622	5 774 587	3 031 156	6 584 251	1 407 971	1 281 881	114 373	6 903 385
Diminutions									
Projets autorisés	4 551 227	647 649	4 894 501	2 780 647	—	—	795 156	—	—
Subventions	—	—	946 250	—	5 530 303	179 068	—	—	5 739 761
Int. sur emprunt	44 120	34 518	206 208	—	228 173	—	—	—	—
Autres	—	—	—	35 700	283 971	1 032 826	—	76 471	495 942
Récupération	—	—	—	—	—	—	497 000	—	—
Engagements	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	4 595 347	682 167	6 046 959	2 816 347	6 042 447	1 211 894	1 292 156	76 471	6 235 703
Solde à la fin	(134 066)	12 455	(272 372)	214 809	541 804	196 077	(10 275)	37 902	667 682
TOTAL	4 863 045	562 081	8 429 102	553 009	588 752	307 388	259 100	39 352	1 137 008

Fonds du progr. serv. en réadaptat.	Fonds de marge de manoeuvre	Fonds projets santé commun.	Fonds du progr. mesures incitat.	Fonds inf. SICHELD fonds serv. en lang. ang.	Fonds pour transport et héberge-ment pers. handicapées	Fonds de prévention toxicomanie	Fonds médecins en régions éloignées	Fonds des prélèvements en vertu de la Loi 160	Total
396 107	372 716	596 969	—	—	—	115 927	—	—	3 446 729
—	—	—	—	—	—	—	—	—	13 471 308
—	—	—	—	—	—	—	—	—	123 148
113 104	463 034	—	—	—	—	—	49 785	—	863 944
—	—	—	—	291	—	—	—	—	410 309
0	—	—	—	—	207 640	—	—	—	738 972
509 211	835 750	596 969	0	291	207 640	115 927	49 785	0	19 054 410
—	—	—	—	—	98 096	—	—	—	2 546 030
—	—	—	—	—	—	—	—	—	123 148
21 450	—	—	—	—	—	—	—	—	—
348 502	732 220	579 257	—	—	37 861	113 000	—	—	14 283 002
—	—	—	—	—	—	—	—	—	404 427
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
369 952	732 220	579 257	0	0	135 957	113 000	0	0	17 356 607
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
78 931	202 092	77 338	63 079	13 395	(5 332)	61 662	25 880	0	1 680 172
24 331 645	429 943	173 510	—	41 881	332 927	56 860	166 296	—	51 650 741
—	—	—	—	—	—	—	—	—	384 846
79 393	19 541	71 340	1 921	—	7 376	9 941	9 202	9 491	621 870
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18 000	—	—	—	71 680	—	1 734	—	19 372	2 284 976
24 507 969	651 576	322 188	65 000	126 956	334 971	130 197	201 378	28 863	56 622 605
—	548 046	—	—	—	—	—	—	—	14 217 226
24 225 110	—	304 357	35 000	41 590	263 288	113 000	—	—	37 377 727
—	—	—	—	—	—	—	—	—	513 019
143 600	—	119	—	85 075	—	14 270	151 593	28 863	2 348 430
—	—	—	30 000	—	—	—	—	—	527 000
—	—	—	—	—	—	—	—	—	0
24 368 710	548 046	304 476	65 000	126 665	263 288	127 270	151 593	28 863	54 983 402
139 259	**103 530**	**17 712**	**0**	**291**	**71 683**	**2 927**	**49 785**	**0**	**1 639 203**
509 211	**835 750**	**596 969**	**0**	**291**	**207 640**	**115 927**	**49 785**	**0**	**19 054 410**

**Conseil Régional de la Santé
et des Services Sociaux
du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

CRSSS 02

930, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, G7H 2A9
Tél. : (418) 545-4980, Télécopieur : (418) 545-8791

Fonds des activités régionalisées
État des revenus et dépenses
Exercice terminé le 31 mars 1991

	Achats et services en commun	Développement régional	Total
Revenus			
Contribution des établissements	289 889,00 $	—	289 889,00 $
Intérêts	8 680,00 $	27 571,00 $	36 251,00 $
Autres revenus	9 720,00 $	272 565,00 $	282 285,00 $
Total des revenus	308 289,00 $	300 136,00 $	608 425,00 $
Dépenses			
Salaires	175 067,00 $	—	175 067,00 $
Avantages sociaux	14 556,00 $	—	14 556,00 $
Frais de déplacement	16 974,00 $	—	16 974,00 $
Achat de services	41 981,00 $	—	41 981,00 $
Communications	16 737,00 $	—	16 737,00 $
Loyer	24 883,00 $	—	24 883,00 $
Location d'équipement	3 538,00 $	—	3 538,00 $
Fournitures et matériel	8 319,00 $	—	8 319,00 $
Immobilisations et équipements	3 802,00 $	—	3 802,00 $
Transfert fonds d'exploitation	—	272 565,00 $	272 565,00 $
Total des dépenses	305 857,00 $	272 565,00 $	578 422,00 $
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**2 432,00 $**	**27 571,00 $**	**30 003,00 $**

Fonds activités régionalisées
Bilan au 31 mars 1991

	1990-1991	1989-1990
Actifs à court terme		
Encaisse	76 474,00 $	50 654,00 $
Dépôts à terme	100 000,00 $	200 000,00 $
Comptes à recevoir	3 632,00 $	50 000,00 $
Salaire à traitement différé	—	—
Total	**180 106,00 $**	**300 654,00 $**
Passif à court terme		
Découverts de banque	—	—
Dû au fonds d'immobilisation	—	—
Comptes et frais courus à payer	11 227,00 $	5 283,00 $
Dû au fonds d'exploitation du CRSSS	137 535,00 $	21 465,00 $
Sous-total	148 762,00 $	26 748,00 $
Solde du fonds		
Fonds des services en commun	31 344,00 $	28 912,00 $
Fonds de développement régional	0,00 $	244 994,00 $
Sous-total	31 344,00 $	273 906,00 $
TOTAL	180 106,00 $	300 654,00 $